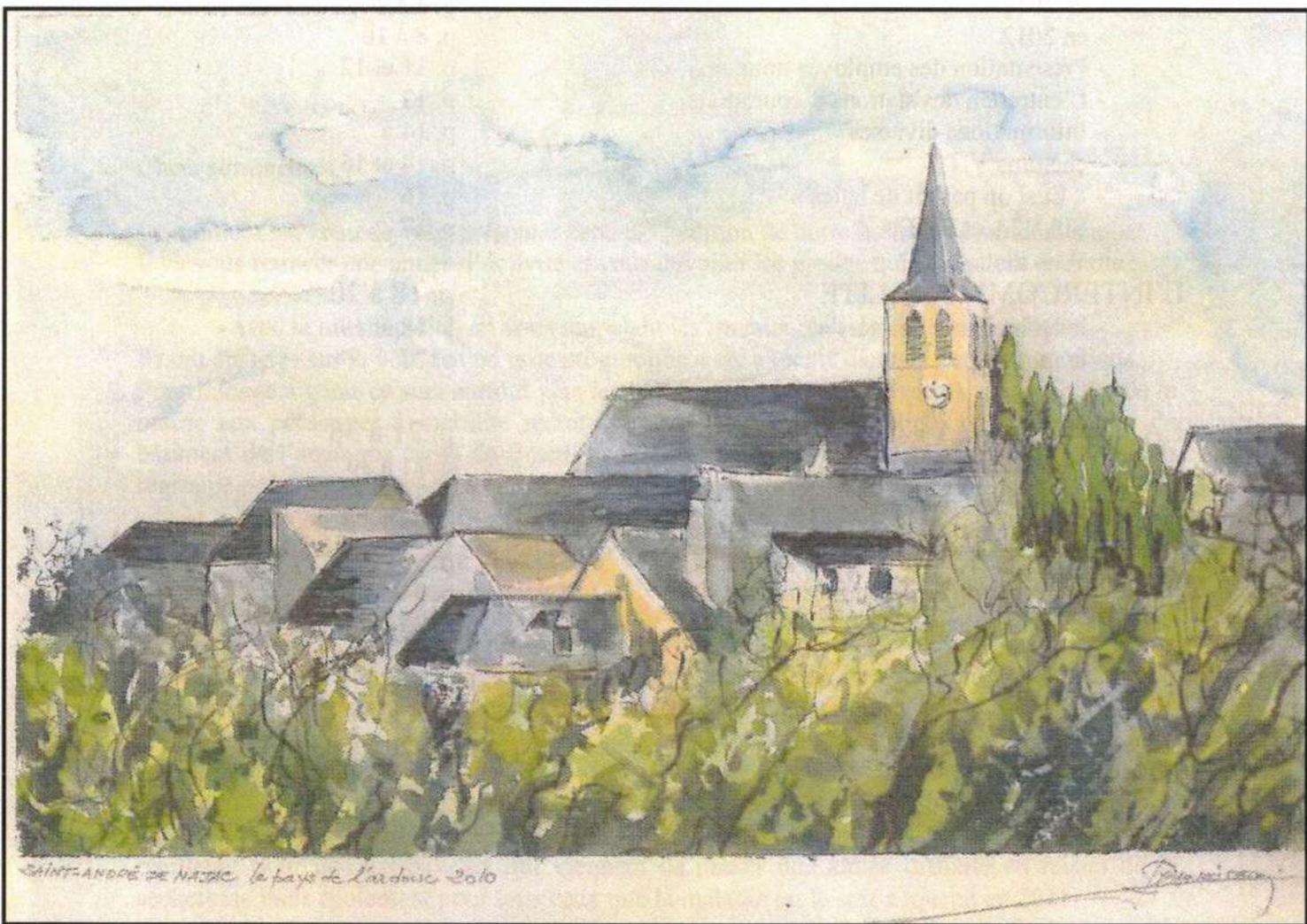


# *Saint André de Najac*



*SAINTE-ANDRÉ DE NAJAC le pays de l'ardouc 2010*

*D. P. M. C. C. C.*

## *Bulletin Communal*

### *Année 2011*

## Sommaire

Le Mot du Maire	p. 3
<b>AU CONSEIL MUNICIPAL</b>	<b>p. 4 à 17</b>
- en 2011	p. 4 à 7
- en 2012	p. 8 à 10
- Présentation des employés municipaux	p. 11 et 12
- L'entretien des stations d'épurations	p. 13
- Informations diverses	p. 14 à
- chemins V.T.T	p. 14 et 15
- « Et si on parlait de haies »	p. 16
- SIAV2A et SIEDA	p. 17
<b>L'INTERCOMMUNALITE</b>	<b>p. 18 à 20</b>
- les principaux dossiers	p. 18 et 19
- le mot du président	p. 20
<b>LA VIE DANS LA COMMUNE</b>	<b>p. 21 à 36</b>
- la vie des associations en 2011	p. 21 à 30
- le téléthon	p. 31
- présentation de la CUMA de St André	p. 32
- état civil	p. 33
- intervention des pompiers en 2011	p. 34
- fêtes de village	p. 35 et 36

Mairie ouverte le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h00 à 17h00

Tél : 05.65.65.73.19

[Commune.standredenajac@wanadoo.fr](mailto:Commune.standredenajac@wanadoo.fr)

En couverture aquarelle d'Alain Schneider, extraite du livret REGARD SUR LE PAYS DE NAJAC

# Le Mot du Maire



Chers administrés,

Le moment est venu de vous présenter cette 3<sup>ème</sup> édition de notre bulletin communal annuel. Il va vous retracer une année d'activité et vous dévoiler les projets qui se mettent en route :

- avec la municipalité, en vous rappelant les travaux réalisés en investissement.

Ils ont été axés sur la voirie et un gros programme a été exécuté dans de bonnes conditions.

Pour l'année à venir ce sera surtout vers les bâtiments : la fin des travaux d'accessibilité de la mairie aux personnes à mobilité réduite comme la loi nous y oblige, la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne école de Bêteille en 2 logements et le démarrage du projet d'habitat regroupé pour personnes âgées autonomes.

- avec les associations qui vous présentent leurs activités et leurs projets. Bravo et toutes mes félicitations à ces bénévoles qui se dévouent sans compter pour l'animation de nos villages.

Vous trouverez également dans ce numéro la présentation de notre équipe d'agents communaux. Ce personnel où chacun à son poste, s'affaire chaque jour, avec beaucoup d'assiduité, à répondre à vos attentes afin de vous rendre la vie plus agréable.

Je profite de ce bulletin pour vous souhaiter à tous une très bonne année 2012 à la mesure de vos attentes et de vos projets. Que l'année nouvelle vous garde en bonne et solide santé, qu'elle vous donne beaucoup de satisfaction et de bonheur sur tous les plans. Qu'elle soit bien meilleure pour nos agriculteurs qui viennent de passer une année difficile en raison de la sécheresse mais également pour tous ceux que la maladie ou le sort a touché en 2011.

Merci à tous ceux qui ont participé à la rédaction de ce bulletin.

André DALET,

**En 2011**

## Voirie

Les travaux qui étaient prévus en 2010 et qui n'avaient pu être réalisés en raison du retard de l'entreprise, ainsi que le nouveau programme prévu pour 2011, sont terminés.

La même entreprise ETPL et V ayant obtenu le nouveau marché, tous ces travaux ont pu être réalisés ensemble.

Ce sont les voies communales :

- du Moulinet,
- de Canabral au Moulinet, à la RD 544 et à la RD 922, ainsi que le village,
- de la Pendarie,
- de la Capélanie à la RD 239 et à la Sèverie,
- du Griffoul au stade,
- de Garlatière,
- du Cammas au Battut,
- de La Borie de Rouergue à la RD 922 (abri bus),
- la desserte des lotissements de Saint André et La Borie,
- ainsi que quelques reprises sur les voies de Laval, Bêteille, Granouillet.

Montant de ces travaux : 180 000,00 euros

L'élagage des arbres en bordure des voies communales a été réalisé comme prévu en début d'année pour un montant de 9 600,00 euros.

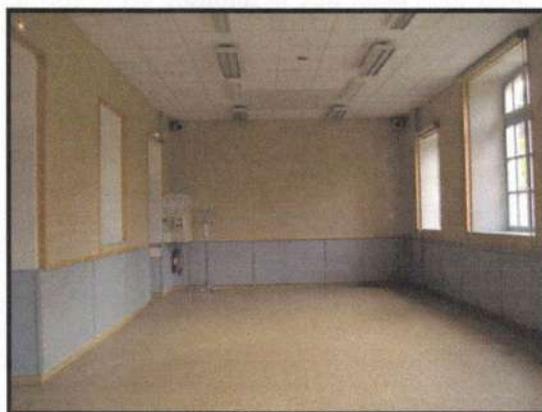
## Travaux salle des fêtes, mairie et annexes

Voilà où nous en sommes :

### Salle des Fêtes

Pose au mur d'un matériau appelé lambris acoustique.

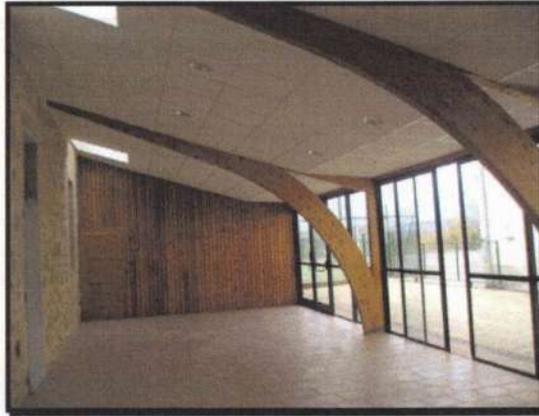
Ce matériau assure une isolation phonique pour une meilleure acoustique : le panneau de bois perforé « absorbe » le bruit. Il assure aussi une isolation thermique car il est doublé de laine de roche.



Les baies sont toutes en double vitrage.

### Préau de la salle des fêtes

- isolation du plafond, pose de laine de verre et faux plafond,
- pour le chauffage installation de l'aérotherme qui se trouvait dans la grande salle de la mairie.



### Coin cuisine de la salle des fêtes

- installation du chauffage,
- achat d'un four, d'une table de cuisson, d'un four micro-onde, d'une hotte, le tout électrique.

### Gestion de la salle des fêtes

La salle des fêtes étant remise à neuf, il nous est paru important de fixer des règles quant à la gestion de la salle ; les voici :

- les particuliers qui voudront louer la salle devront fournir un chèque de caution de 700 euros. (bien évidemment le chèque sera rendu si la salle est dans le même état qu'au départ, ce qui est le cas la plupart du temps. Cette caution a pour but d'éviter les dégradations, elle n'a surtout pas pour but d'éviter la location de la salle !)
- la salle sera : → gratuite pour les habitants de la commune, les associations de la commune  
→ payante pour les personnes extérieures à la Commune (200,00 euros)

### Sanitaires

Les sanitaires à proximité de la salle des fêtes, au sous-sol de la mairie, sont en cours de réalisation.

### Grande salle de réunion de la mairie

- plafond rabaissé par un faux plafond acoustique,
- installation du chauffage électrique (il n'y avait dans cette pièce que « l'aérotherm » qui n'était plus utilisé)

### Rampe extérieure d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

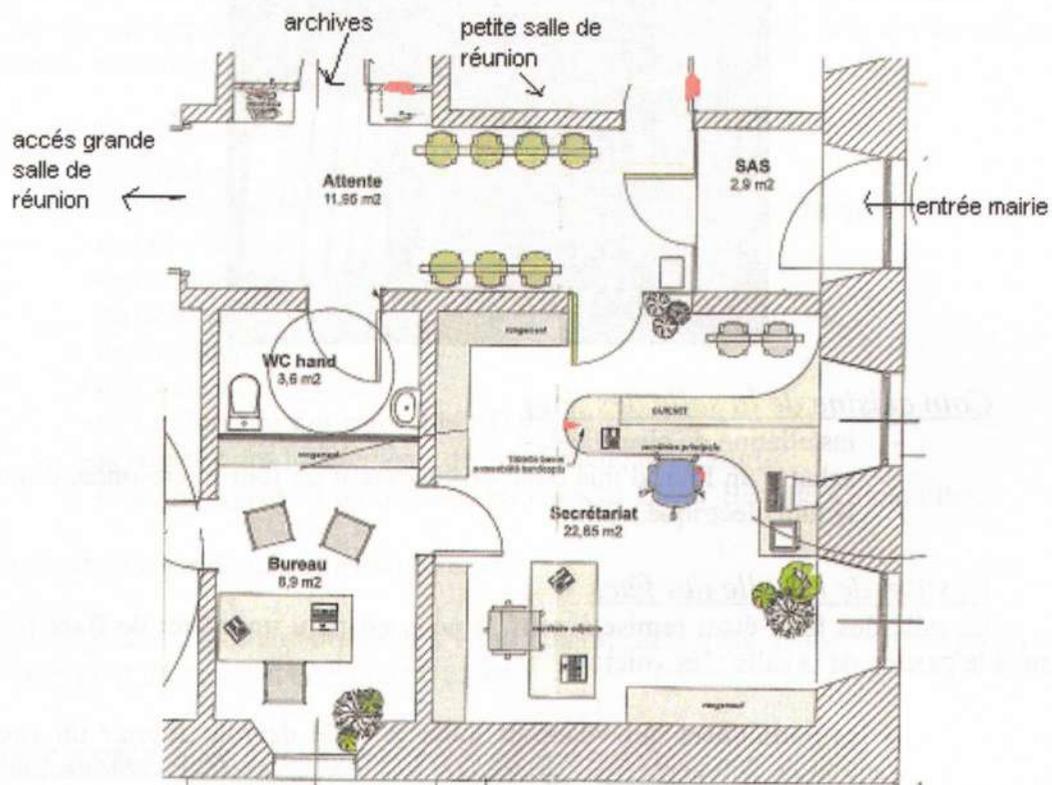
Elle va être réalisée prochainement par l'entreprise Cantaloube.

Les travaux n'étant pas terminés, le montant des subventions accordées non connu totalement, nous vous donnerons le coût définitif dans le prochain Bulletin Communal.

### Secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie étant vétuste, il a été remanié et rénové de manière à être plus accueillant et plus fonctionnel. (Voir plan ci-dessous)

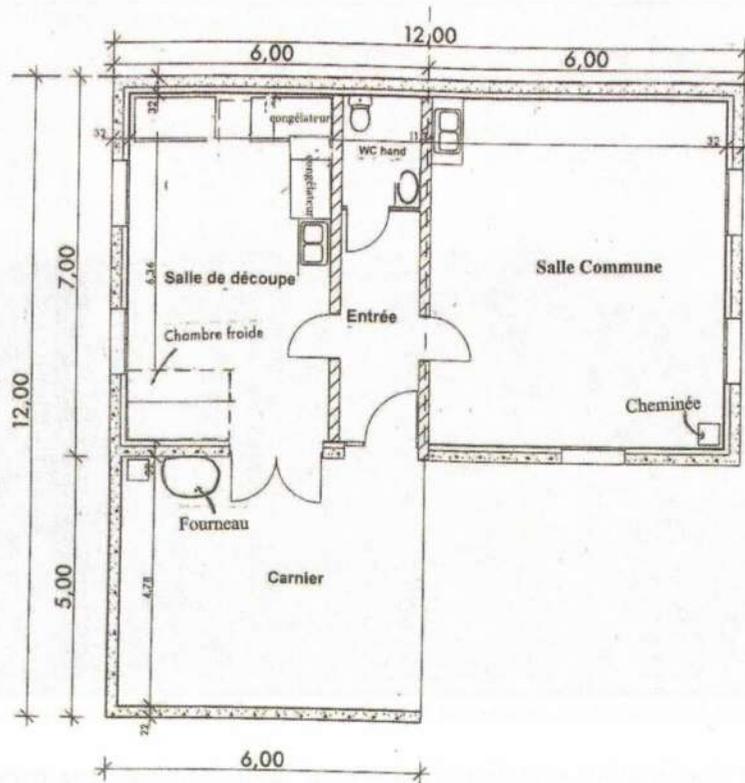
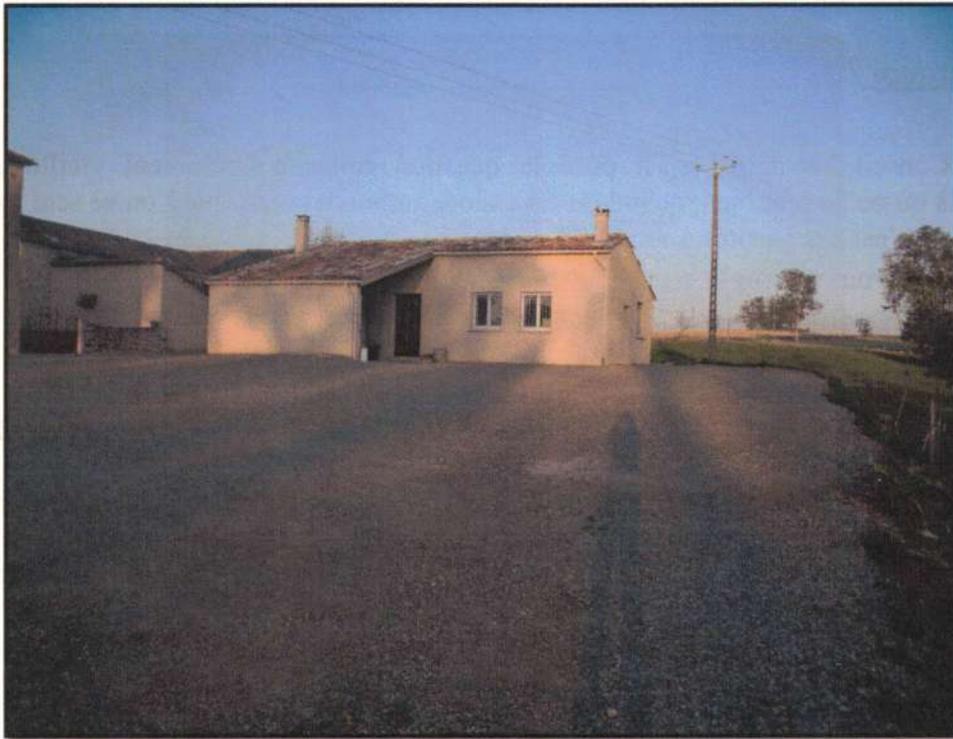
Il est accessible aux personnes à mobilité réduite.



Le secrétariat de mairie

## Maison des chasseurs

La maison des chasseurs est cette fois-ci bien terminée. Agréable, dotée d'un grand parking, elle est définitivement adoptée.



La maison des chasseurs

En 2012

## Habitat regroupé personnes âgées « petits pavillons »

### Pourquoi ?

Le Conseil Municipal s'est posé la question suivante : comment vieillir sur la commune, là où on se sent bien, quand on est encore autonome mais que l'on se sent isolé ou que sa maison n'est pas adaptée à son âge ?

Nous n'avons pas sur la commune de logements adaptés à ce public.

### Le projet :

Le projet concerne donc la **construction de logements locatifs regroupés et adaptés pour personnes autonomes.**

Ce n'est pas une structure d'hébergement. Il n'y aura pas de personnel embauché.

Les logements seront adaptés c'est-à-dire accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour offrir des loyers le plus accessibles possibles, un accord a été concrétisé avec l'Office Départemental de l'Habitat de l'Aveyron (HLM avant).

Dans un premier temps 5 logements vont être construits :

- 3 T3 avec garage par OPH, (office public de l'habitat)
- 2 T2 et la salle d'animation par la commune

Les logements disposeront tous d'un petit terrain attenant, où il sera possible de jardiner.



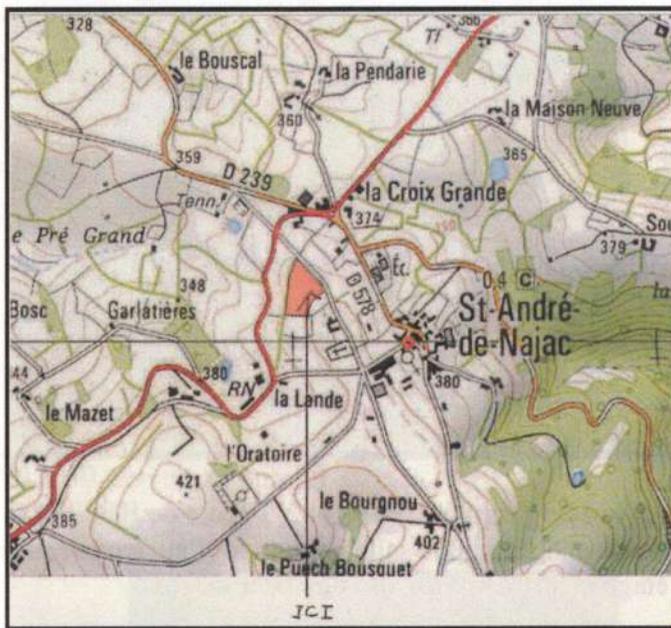
Esquisse de ce à quoi pourrait ressembler le projet, ici avec 6 T3, 2 T2 et une pièce commune

Une « salle d'animation » de 48 m<sup>2</sup> est prévue pour permettre aux personnes présentes de se retrouver et d'accueillir les personnes de Saint André, afin de créer aussi un lieu de vie.

## Où ?

A proximité de St André, la commune dispose de ce terrain.

Il est proche du centre du village. Le multiservice, la poste, l'école, la salle des fêtes, le foyer, sont accessibles.



## Combien ça coûte ?

Les 2 T2 : coût prévisionnel 190 000,00 euros TTC avec TVA à 19.6%  
(à la charge de la commune)

Salle commune : coût prévisionnel 70 000,00 euros TTC avec TVA à 19.6%  
(à la charge de la commune)

Les 2 T3 : coût prévisionnel 230 000,00 euros  
(à la charge de l'O.P.H)  
(Participation financière de St André de 30 000,00 euros)

La commune prend à sa charge le terrassement et la viabilisation du terrain.

## Quand ?

Le projet vient de démarrer par le choix de l'architecte.

La consultation a donné une quinzaine de candidatures. C'est la SICA Habitat Rural qui a été retenue.

Viendront le choix des entreprises. Le début des travaux est prévu pour l'été 2012.

Pour tous renseignements ou pour réserver un logement, s'adresser à la mairie.

## Rénovation du bâtiment « ancienne école de Béteille »



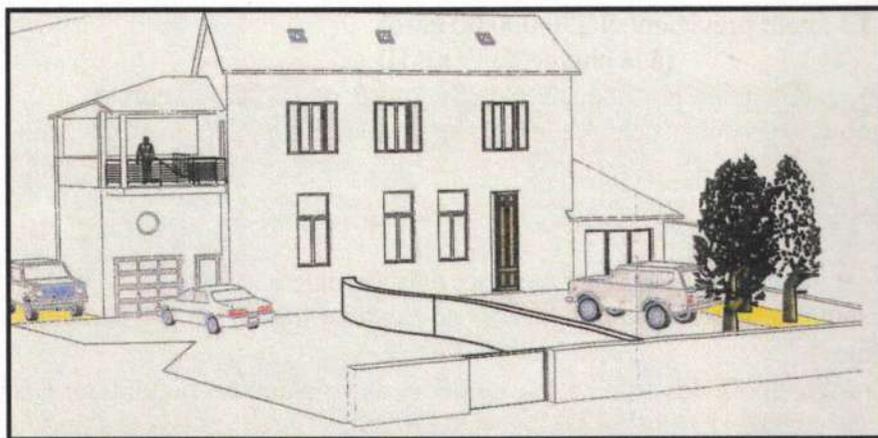
Dans ce bâtiment qui fut jusqu'en 1981-1982, l'école de Béteille, se trouvait :

- au rez de chaussée, une salle commune (l'ancienne salle de classe),
- à l'étage et aux combles, un logement locatif

Le Conseil Municipal a décidé de remanier et rénover ce joli bâtiment, au centre de Béteille, en faisant 2 logements bien séparés.

- un T 4 occupera le rez de chaussée avec garage derrière
- un T 5 occupera l'étage et les combles avec garage et terrasse (les combles qui ont déjà été aménagées ne seront pas remaniées)

Les travaux vont se réaliser en 2012.



Aspect extérieur du projet retenu

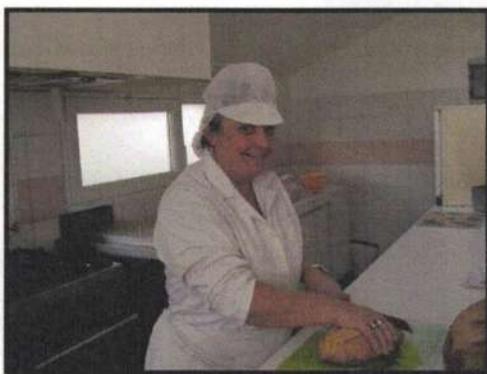
## Présentation du Personnel Communal

La commune emploie 8 personnes à temps partiel.



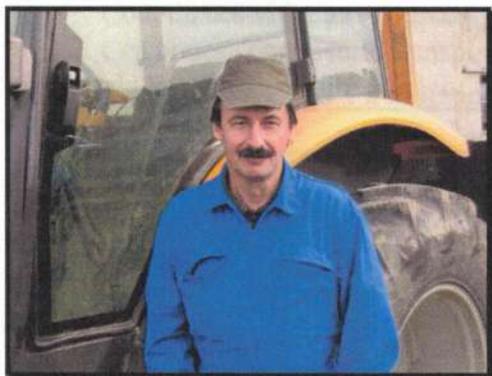
Ginette MATHA : secrétaire de mairie

Présente du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 (fermé au public) et le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h00 à 17h30 (ouvert au public)



Francine VALIERE : cantinière à l'école

Elle prépare le repas de midi. C'est elle qui fait le ménage de la mairie, de la salle des fêtes et de l'école.



Jacques BARBANCE : travaux entretien de voirie :  
Epareuse, entretien des fossés...



Michel VAYSSIERES : travaux entretien bâtiments



Carine GUYOT : le matin à l'école à partir de 8h30 et 2 après-midi par semaine à la mairie



Amélie MATHA : agence postale  
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00  
Le samedi de 10h30 à 12h00

**Les « C.A.E » « Contrat d'Accompagnement à l'Emploi »**



Serge CAILHOL : entretien espaces publics  
Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00



Sylvie SAYSSET : à l'école tous les jours  
de classe de 12h00 à 18h00

## L'entretien des Stations d'Épurations

*Les stations d'épurations demandent un entretien et un suivi important pour leur bon fonctionnement. Des frais importants en résultent.*

Nos trois villages principaux de la commune, St André, Bêteille et La Borie de Rouergue ont été équipés en assainissement collectif avec un réseau pluvial (pour les eaux de pluie) et un réseau eaux usées.

Ces eaux usées sont canalisées vers une station d'épuration (filtre « bactérien faible charge » avec « lagune de finition » pour St André, « filtre à sable » pour les 2 autres).



Station épuration de St André



Station épuration de Bêteille



Station épuration de La Borie de Rouergue

Ces stations imposent un suivi hebdomadaire de nettoyage (dégrilleur à l'entrée, vérifier qu'il n'y ai pas de colmatage dans les tuyaux, inversion de la planche d'épandage pour les filtres à sable).

Ces stations sont également équipées d'une grande cuve de décantation de 30 m<sup>3</sup>. Cette cuve doit être vidangée à intervalle régulier tous les 5 à 6 ans. Mais tous les ans un écrémage est nécessaire (7 à 8 m<sup>3</sup> doivent être pompé à chaque station filtre à sable).

Coût de ces vidanges pour 2011 : 830,00 euros

Ces boues sont ensuite transportées jusqu'à une station capable de les traiter et qui accepte de les recevoir, actuellement Villefranche pour 30,00 euros le m<sup>3</sup>, soit environ 700,00 euros.

La loi nous impose un suivi de ces stations. Une visite annuelle effectuée par une personne compétente : la SATESE (Service d'Assistance Technique), financée en grande partie par le Conseil Général. Coût pour la commune en 2010 : 129,00 euros

Nous devons également fournir tous les 2 ans « un bilan 24 heures » de chaque station réalisé par un laboratoire. Dans ce bilan est mesuré le débit entrée et sortie pendant 24 heures, mais surtout une analyse des rejets est effectuée pour s'assurer du bon fonctionnement. Coût pour la commune en 2011 : 1 890,00 euros

Tous ces frais sont pris en compte pour le calcul de la redevance assainissement.

Envie d'une balade en VTT ou à pieds, voici quelques idées :



Cette carte se trouve sur la place de St André de Najac.

Un dépliant est disponible en mairie.

# VIAUR AVEYRON

## INFORMATIONS PRATIQUES

AAGAC (Association pour l'Animations des Gorges et des Causses)

Base Nautique

Camping le Païsserou 12270 NAJAC

TéL. 05 65 29 73 94

Camping "les Tilleuls" 82250 LAGUÉPIE

TéL. 05 63 30 22 32



### CODE DU VÉTÉTISTE

Les 12 recommandations pour bien vivre à VTT

*Le Vélo Tout Terrain comme on veut ! mais...*

- Empruntez les chemins balisés pour votre sécurité et respectez le sens des itinéraires;
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse;
- Soyez prudent et courtois lors des dépassements ou croisements de randonneurs car le piéton est prioritaire;
- Contrôlez l'état de votre V.T.T. et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation;
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage;
- Respectez les propriétés privées et les zones de cultures;
- Attention aux engins agricoles et forestiers; Refermez les barrières;
- Le port du casque est vivement recommandé;
- Évitez la cueillette sauvage de fleurs, fruits et champignons;
- Ne troublez pas la tranquillité des animaux sauvages;
- Gardez vos déchets, soyez discret et respectueux de l'environnement;
- Soyez bien assuré, pensez au Pass' Sport Nature FFC.

### LE BALISAGE

Les différents circuits sont repérés par des numéros. Ils sont répertoriés en fonction de leur difficulté par la couleur des numéros.

vert : très facile    bleu : facile  
rouge : difficile    noir : très difficile



Grande voir le panneau

Direction



Ferme route



## LES CIRCUITS VTT

N°	Départ	Nom	Distance	Dénivelé
1	Najac (Camping)	Ruisseau de Jouyre	23 Km	700 m
2	Najac (Camping)	St-Gignac	8 Km	215 m
3	Najac (Camping)	Mergieux	17 Km	340 m
4	Najac (Val Vac)	Najac Extrême	15 Km	330 m
5	Najac (Val Vac)	Le Puech Moutonnier	3,5 Km	140 m
6	Najac (Val Vac)	Bano de Biau	14 Km	270 m
7	Najac (VVF)	Le Tour de Mergieux	4 Km	70 m
8	Najac (VVF)	Grèzes	8 Km	140 m
9	Najac (VVF)	La Salvetat des Cartes	16 Km	310 m
10	St-André-de-N.	Les Bords du Viaur	25 Km	485 m
11	St-André-de-N.	Laval	18 Km	500 m
12	la Fouillade	La Serène	19 Km	400 m
13	Bor-et-Bar	Le Roc del Gorb	9 Km	275 m
14	Bor-et-Bar	Le Moulinet	16 Km	270 m
15	Bor-et-Bar	Les Sautos	16 Km	290 m
16	Monteils	Les Bords de l'Assou	5,5 Km	20 m
17	Monteils	Puech de Moloyres	7,5 Km	200 m
18	Monteils	Les Carcines	11,5 Km	270 m
19	Monteils	Entre Ségala et Causse	9 Km	280 m
20	Laguépie	Ruisseau de Candour	12 Km	260 m
21	Laguépie	Les Bords de l'Aveyron	14 Km	50 m
22	Laguépie	Lez	15 Km	360 m
23	Laguépie	Vallée du Viaur	40 Km	580 m
24	Laguépie	Bétéille	15 Km	200 m
25	Laguépie	Le Grand Mergieux	23 Km	400 m
26	Najac / Laguépie	Les Gorges de L'Aveyron	30 Km	480 m
08	Le Tour du Centre	La Grande Boucle	95 Km	1720 m

## LÉGENDE

	Point de Départ		Réparation VTT
	Point Accueil		Location VTT
	Départ / Arrivée		Parking
	Numéro au Départ		Commerces
	Point Information		Aire de Pique-Nique
	Camping		Canoe-Kayak
	Hébergement		Equitation
	Restauration		Escalade
	Point d'Eau		Site Remarquable
	Sanitaire		Point de Vue
	Lavage VTT		Liaison



# Et si on parlait de haies



Une présentation de l'intérêt des haies a eu lieu à Najac par l'association Arbres Haies Paysages d'Aveyron.



- Pour atténuer les effets du climat
- Pour lutter contre l'érosion et les pollutions - érosion due au vent
  - érosion des talus, éviter que les talus en bord de route ne s'affaissent
- Pour maintenir la richesse du milieu
- Pour structurer un paysage
- Pour intégrer des bâtiments
- Pour produire du bois des fruits...

**Plant'haie !**  
**Programme de plantation**

Haies, bosquets, alignements, arbres isolés...  
Essences locales uniquement

**Pour qui ?**  
Tout propriétaire foncier du département (particulier, entreprise, collectivité) ayant un projet d'au moins 100m en zone rurale.

**Qui fait quoi ?**

```
graph TD
    subgraph "année N"
        V[Visite projet]
        L1[Livraison plants + paillage]
    end
    subgraph "année N+1"
        F1[Formation plantation]
        L2[Livraison regarnis]
    end
    subgraph "année N+2"
        S[Suivi]
        F2[Formation taille & recépage]
    end
    V --- L1
    F1 --- L2
    S --- F2
```

Le propriétaire réalise les travaux, l'association assure le conseil, la livraison des plants, la formation et le suivi de la haie pendant 3 ans.

**Participation financière**  
1,30€/plant + adhésion à l'association pendant 3 ans  
( 20€/an pour les personnes physiques,  
50 €/an pour les personnes morales)

Pour toute information contactez l'association :

ARBRES, HAIES, PAYSAGES D'AVEYRON

Carrefour de l'Agriculture

12026 RODEZ cedex 9 - Tél. 05 65 73 79 23

Mail : association.ahp12@gmail.com

## **SIAV2A** (*Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Vallées de l'Aveyron et de l'Alzou*)

Nous avons adhéré au SIAV2A comme les autres communes du bassin versant serène.

Les délégués qui nous représentent au sein de ce syndicat sont :

- Anne-Marie GUISES (titulaire)
- Christian MATHA (suppléant)

Un contrat de bassin versant serène va être constitué et des actions pour améliorer la qualité de l'eau vont être entreprises.

## **SIEDA** (*Syndicat Intercommunal d'Energie du Département de l'Aveyron*)

Ce syndicat continue ces travaux de renforcement et de rénovation du réseau de distribution d'électricité.

Le secteur du « Bouscal » vient d'être réalisé pour un montant de 65 000,00 euros. Prochainement ce sera le secteur de « la Croix Rouge » qui va en bénéficier pour un montant estimatif de 31 200,00 euros.

## L'INTERCOMMUNALITE

### POLE DE SERVICES AUX PUBLICS

Le bâtiment en cours de rénovation, situé Place du Faubourg à Najac, va accueillir très prochainement les services administratifs de la Communauté de Communes ainsi que ceux de l'A.D.M.R. Un bureau pourra être destiné aux permanences d'organismes publics.

Ancienne maison d'habitation, cette bâtisse a été entièrement réaménagée sous la houlette du Cabinet d'architecture MARTY de Villefranche de Rouergue.

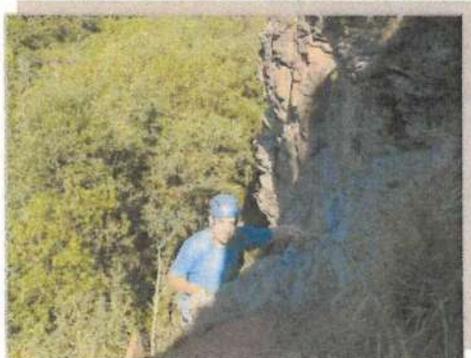
Montant prévisionnel des dépenses € H.T : 333 800

Subventions:

Etat	113 330
Réserve parlementaire	10 000
Région	65 480
Département	32 810
Fonds européens Leader	45 420
Total	267 040



### VIA FERRATA



C'est sur les bords du Vaur, non loin du site d'escalade, au Roc du Gorb à Bor et Bar que la Communauté de Communes vient d'aménager une Via Ferrata. Elle a été inaugurée le 25 juin dernier par la population et les élus du Canton. Tous bien hamachés, ils ont pu longer la falaise, s'aventurer sur le pont de singe et s'élancer dans le vide suspendu à la tyrolienne.

Il est rappelé que la pratique de la Via Ferrata est une activité à risque qui nécessite des connaissances et un équipement adéquat pour être pratiquée en toute sécurité.





Christel HENRY, animatrice, Patrice COURONNE, Président cté du Villefrancois, Elise JEAN, animatrice, Bernard VIDAL, Président cté du canton de Najac, Thierry BUFFAT, Directeur Cté du Villefrancois

conclusions serviront à déterminer les gisements de déchets sur lesquels les collectivités devront agir en priorité et à fixer des objectifs de réduction ainsi que les actions à mener pour les atteindre.

L'année suivante, le Programme entrera dans une phase plus opérationnelle par la mise en place et l'évaluation des actions choisies en année 1. Ce travail se poursuivra jusqu'en 2016.

Dans la lignée des directives données par le Grenelle Environnement 2009 en matière de réduction des déchets, les communautés de Communes du Canton de Najac et du Villefrancois se sont associées pour mettre en place un Programme local de Prévention des déchets.

Soutenu financièrement par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), ce programme fait l'objet d'un accord cadre signé en septembre 2011 pour une durée de 5 ans.

L'objectif de ce programme ?

- réduire de 7% d'ici 2016 le tonnage d'ordures ménagères (sacs noirs) et assimilées (sacs jaunes + verre) produit sur le territoire. La subvention allouée par l'ADEME a permis l'embauche d'une Animatrice du Programme de Prévention des Déchets qui devra mettre en œuvre les actions nécessaires à l'atteinte des objectifs.

La première année sera consacrée à la réalisation d'un diagnostic dont les

Parce ce que la réduction des déchets est l'affaire de tous, les collectivités s'appuieront sur l'ensemble des acteurs locaux  
- entreprises, commerçants et habitants -  
pour mener à bien leur projet.

## UNE INTERCOMMUNALITE ELARGIE ?

La loi du 16 décembre 2010 est venue compléter, voire réformer les textes antérieurs organisant les collectivités territoriales (Communes, Communauté de Communes, Département, Région).

L'action publique locale des prochaines décennies va être profondément bouleversée. La loi prévoit le regroupement par type de collectivités afin de parvenir à « créer des entités ayant la capacité de porter des projets d'envergures, d'instaurer la solidarité entre les territoires, d'anticiper les enjeux à venir »

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale installée le 21 avril 2011 sous l'autorité de la Préfète a à traiter plus particulièrement du projet de regroupement des Communautés de communes existantes en 16 nouveaux territoires.

En ce qui nous concerne, le projet prévoit dans un premier temps de regrouper les Communautés de Communes de Najac, Villefranche et Villeneuve (et ce avant le 31.12.2011).

Aux yeux des élus, le délai de réflexion apparaît trop court, interdisant toute analyse objective de chacune des situations.

Comment, en effet, agréger en six mois de délais toutes les compétences et missions de Communauté de Communes différentes ayant souscrit des engagements très variés en fonction de leurs moyens et de leurs nécessités locales ?

Peut-on, comme le voudrait l'Etat, du jour au lendemain, décider "le bien" pour des populations dans l'ignorance du dessein tracé pour elles ?

Une trop grande intercommunalité entrainera ipso facto un éloignement de la "gouvernance" de ces nouvelles communautés et un affaiblissement du rôle des élus de proximité que sont les Maires et autres élus locaux.

Sous couvert d'économies, une perte des services de proximité se dessine au travers de ces regroupements.

De plus le désengagement progressif de l'Etat au détriment des collectivités et donc de nos concitoyens entraine un transfert des charges correspondantes sur les Communautés de Communes et les communes. Ce phénomène cumulé avec la réforme des finances locales (suppression de la taxe professionnelle) ne pourra être compensé que par, à services constants, une augmentation de la fiscalité locales (taxe d'habitation) à un moment où le pouvoir d'achat de nos concitoyens diminue.

*C'est pourquoi, les élus locaux, toutes tendances et sensibilité confondues s'interrogent sur les conséquences de la réforme en considérant "qu'il est urgent d'attendre"*

Bernard VIDAL  
Président de la Communauté de Communes

## Association des Parents d'Elèves (A.P.E)

L'Association des Parents d'Elèves commence cette année scolaire avec un nouveau bureau :

Président : Falipou Sabine

Vice-président : Marcié Patrick

Secrétaire : Guyot Carine

Trésorier : Dalet Sylvain.

Cette association regroupe tous les parents d'élèves de l'école, sans qui, elle n'existerait pas.

Nous tenons à remercier l'ancien président Graham Mclelland.

Les concours de belote sont reconduits, le deuxième vendredi du mois de novembre à mars.

Grâce aux différentes manifestations, nous avons pu verser **1500€** à l'école. Ce don a permis de financer une partie du voyage scolaire à Meschers et diverses activités scolaires (théâtre, cinéma...).

Courant juin, un vide grenier sera organisé dans la cours de l'école. On compte sur vous.



Vide Grenier juin 2011

L'association nous permet aussi de nous rencontrer notamment lors d'une sortie de fin d'année au château du Colombier.

Nous remercions toutes les personnes, qui par leur présence, font vivre l'association.

## Comité des fêtes

La fête votive a eu lieu cette année les 5, 6 et 7 août.

Les festivités débutèrent dès le vendredi au café la croix grande avant que la pluie n'abrège la soirée du samedi soir.

La journée du dimanche a pu se dérouler normalement en débutant par le déjeuner aux tripoux au Relais Mont le Viaur suivi de la messe et du dépôt de gerbe au monument aux morts avant de partager l'apéritif offert par le comité sur la place. L'après midi été dédié au concours de pétanque.



Dimanche à l'apéritif

Le repas retrouva sa place dans les rues du village dans une excellente ambiance avant de poursuivre la soirée sur le parquet avec le groupe ETINCELLE.



Dimanche soir, le repas

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé au succès de cette édition que ce soit par leurs dons pendant les aubades, leur participation dans l'organisation ou leur présence pendant tout le weekend.

Le comité des fêtes vous souhaite une heureuse année 2012 et vous donne rendez vous pour la fête les 4 et 5 août 2012.

### Composition du Bureau du Comité des Fêtes

Président : DELERIS Romain

Vice-président : MERCADIER Dorian

Trésorier : ITIE Maxime

Vice-trésorier : DELERIS Etienne

Secrétaire : TRANIER Florie

Vice-secrétaire : GOBEL Solène

## Gymnastique Volontaire

### Séances de Gymnastiques

Les séances de G.V ont repris et notre association évolue dans la bonne humeur. Une vingtaine d'adhérents se retrouvent tous les mercredis de 14 h à 15 h autour de notre dynamique animatrice Marie-France Albène.

Nous avons fêté les « 20 ans » d'existence fin janvier 2011 au Restaurant « Mont le Viaur » où Sébastien nous avait concocté un succulent repas. Nous en parlons encore car nous gardons le souvenir d'une agréable soirée !



### Randonnées mensuelles

Ouvertes à tous, elles ont lieu le **2<sup>e</sup> dimanche de chaque mois**.

Les randonneurs se retrouvent à 14 h au lieu de rendez-vous prévu.

**Renseignements au 05.65.65.81.71 ou 05.65.65.74.77.**

Comme il est de coutume, la saison 2011 s'est terminée par une sortie à Bruniquel, avec le repas de midi pris dans une ferme auberge sympa !

### Composition du Bureau du Club de Gymnastique Volontaire

Mme Déléris Aurore, Présidente

Mme Beaubois Claudine, Secrétaire

Mme Lagarrigue Annie, Trésorière

## Le Fil Andr en

L'association du club des a n s poursuit ses activit s sous la baguette d'une pr sidente toujours disponible et riche de nouvelles id es. Un bureau tr s attentif donne le meilleur de lui-m me pour satisfaire tous les adh rents.

A ce jour, une soixantaine de cotisants permettent le bon fonctionnement de l'association. Le b n volat de chacun permet d'aller dans le bon chemin.

L'assembl e g n rale 2011 a eu lieu en janvier avec la galette des rois. Un projet retenu a du  tre annul  faute de participants, c'est le voyage en Alsace. Nous avons pu toutefois poursuivre quelques activit s.

Repas chevreuil en mars, merci aux chasseurs qui nous ont offert le gibier.

Une sortie d'une journ e en Sud Aveyron a permis   37 participants de d couvrir CASTELNAU de PEGUEROLS et ses environs.

Nous sommes  galement partis   la d couverte du P rigord Noir en septembre (34 participants).



En « gabare » sur la Dordogne



A la d couverte du P rigord Noir

En novembre, 65 adeptes de la bonne table ont apprécié le menu préparé par le maître SEBASTIEN du restaurant « Relais Mont Le Viaur » avec animation à la clé. A la grande joie de chacun, un joyeux anniversaire a été dédié à notre ami MOÏSE pour ses 90 ans et ancien président pendant 14 ans.

La période hivernale est réservée tous les vendredis après-midi aux jeux de société (1<sup>er</sup> octobre-30 avril). Les participants trop peu nombreux se retrouvent autour d'une partie de belote ou aux scrabble avec pause café, ça va de soi.

Que va-t-il se passer en 2012 ? Toutes les activités de proximité seront maintenues (repas, jeux...). Les projets de sorties sont à l'étude, rien n'est encore retenu à ce jour. Toute information sera communiquée en temps voulu.

Le bureau et ses membres actifs souhaitent à tous les adhérents et leur famille les meilleurs vœux et bonne santé pour cette nouvelle année.

### **Composition du Bureau du Fil Andréen**

Présidente : LONG Jeanine

Vice-président : BOISSIERE Michel

Trésorier : HIBERT Marcel

Trésorier Adjoint : CECCARELLI José

Secrétaire : LOUPIAS André

Secrétaire Adjoint : HONORE Jacques

# Société de chasse « Diane Saint Andréenne »

## Campagne 2011 /2012

La campagne de chasse 2011/2012 a débuté le 15 août par l'ouverture de la chasse au sanglier et se déroulera jusqu'à la fin février 2012.

Cette année notre association compte 44 chasseurs, exerçant pour la plupart la profession d'agriculteur, et adhérents depuis de nombreuses années.

La moyenne d'âge est un peu élevée, en effet quelques-uns de nos adhérents ont dépassé l'âge canonique des 80 ans mais ils se portent toujours bon pied, bon œil. Heureusement quelques jeunes s'intéressent à notre activité et sont les bienvenus parmi nous.

## Maison des Chasseurs

Nous avons cette année pris possession de la maison des chasseurs, mise à notre disposition par la municipalité de Saint - André.

Le président, ainsi que toute l'équipe des chasseurs remercient vivement la municipalité pour cette superbe réalisation qui sera désormais le lieu de vie de notre association.

## Motivations

Les motivations de notre association sont d'une part le loisir et le côté sportif de la chasse, mais aussi la régulation de certaines espèces (sanglier, renard) qui peuvent parfois occasionner des dégâts considérables aux cultures ou aux poulaillers.

## Prélèvements/répartition

Nous constatons d'année en année une diminution importante du petit gibier et une forte augmentation du grand gibier.

Certains prélèvements comme le chevreuil, le cerf, ou le lièvre sont réglementés par un quota annuel, c'est ainsi que nous pouvons cette année prélever 45 chevreuils, 2 cerfs, et chaque chasseur a le droit de prendre 1 lièvre.

D'autres gibiers comme le lapin, le faisan, le perdreau ou le sanglier ne sont pas réglementés.

La répartition du grand gibier se fait entre les chasseurs participant aux battues, ainsi qu'aux associations : écoles, parents d'élèves, troisième âge, téléthon.

Une partie du grand gibier est distribuée, en fonction des prises, aux propriétaires autorisant l'action de chasse sur leurs territoires.

De nombreux lots (100 environ) sont réservés pour la tombola qui sera organisée lors du repas annuel des chasseurs début 2012.



**Composition du Bureau**  
**De la Société de Chasse**

Président : BERTRAND Dominique

Vice-Président : TRANIER Gilles

Trésorier : GAILLARD Robert

Secrétaire : DALET Julien

## Notre Dame de Laval

La vie de notre association a continué en 2011 malgré les difficultés de santé de plusieurs membres actifs !

Les temps forts ont été les suivants :

La Crèche de Noël 2010, renouvelée chaque année avec amour, elle a accueilli 62 visiteurs.



Les permanences de l'été : 9 dimanches où notre chapelle est ouverte au public de la belle saison. Et c'est ainsi que 218 personnes ont pu admirer les retables et apprécier la paix, la fraîcheur des lieux.

Le dimanche 7 août, pour notre 2<sup>ème</sup> participation au festival des deux Rives du Viaur en matinale, 120 mélomanes ont applaudi le concert de la compagnie Maître Guillaume. Ensuite, à midi, nous avons partagé joyeusement le pot de l'amitié.

### **LA COMPAGNIE MAÎTRE GUILLAUME**

Depuis sa création en 1983, la Compagnie MAÎTRE GUILLAUME se consacre au travail de reconstitution et de transmission des musiques et danses de bal de la Renaissance.

Cette formation à géométrie variable s'ouvre aussi à d'autres répertoires tant musicaux que chorégraphiques.



Ils sont chanteurs, instrumentistes et/ou danseurs et ont en commun la polyvalence et l'interchangeabilité.

C'est à 4 chanteurs-danseurs qu'ils investissent le Festival Des Deux Rives avec la mission toute particulière de mettre en valeur les rives du Viaur, de créer les parenthèses dansantes et vocales propres aux moments ludiques ou historiques de cette septième édition.

Journées du Patrimoine : En septembre, les traditionnelles journées du patrimoine ont accueilli 121 visiteurs, et le dimanche 18, la chorale Double Croche de La Fouillade nous a régalié, au cours de son concert allant du sacré à la variété.

En 2012 la vie continue ! Pour notre association. Quelques motivés préparent la crèche toujours renouvelée et dans le cadre du circuit des crèches de Cordes. Elle sera ouverte au public de 14 h à 18 h, les mercredis 28 décembre et 4 janvier ainsi que le dimanche 8 janvier 2012.

Madame BARRIA-SERRES a fondé en 1993 cette association afin de restaurer la chapelle Notre Dame de Laval abandonnée et délabrée. Elle en a assuré la présidence pendant ces 18 années mais a souhaité se retirer pour des raisons de santé et d'éloignement.

Grâce à un grand dévouement, un courage exceptionnel et beaucoup de ténacité, elle a porté son projet de restauration de la chapelle, à son terme.

De part son dynamisme et sa volonté d'agir, elle a su motiver les membres et adhérents et les faire participer pleinement à cette belle réalisation et sauvegarder ainsi ce patrimoine pour les générations présentes et à venir.

La chapelle a ainsi retrouvé sa dignité et fait à nouveau la fierté du Hameau de Laval, de notre commune et de tous les environs.

Nous la remercions vivement pour ce travail accompli.

C'est en toute humilité que les membres de l'association emprunteront le chemin qu'elle a tracé.

Lors de l'assemblée générale, le nouveau bureau a ainsi été constitué :

Présidente d'Honneur :	Madame BARRIA-SERRES Danielle
Président	: Monsieur DA COSTA Christian
Trésorière	: Madame DANIELE Janine
Trésorière adjointe	: Madame BEAUBOIS Claudine
Secrétaire	: Monsieur MARCIE Patrick
Secrétaire adjointe	: Madame ANDRIEU Marie-Thérèse

Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux adhérents et bénévoles pour entretenir et faire visiter cette belle chapelle.

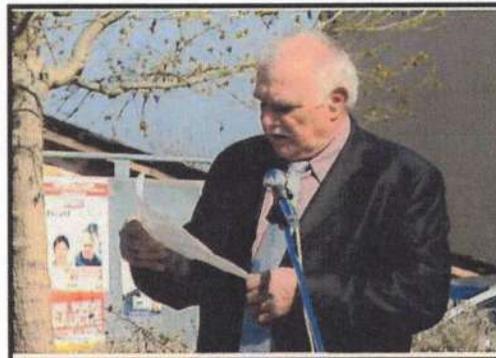
Contacts : 05.65.29.72.75  
05.65.65.72.37  
05.65.29.93.13 Ou 06.43.59.09.54  
05.65.65.72.64

## Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (F.N.A.C.A)

Le comité F.N.A.C.A St André, a vu en cette année 2011 la disparition de deux de ces adhérents en la personne de DEBAR Gilbert et LOUPIAS Robert, ramenant le nombre d'adhérent à 25.

Pour l'année 2012, premier rendez-vous le **19 mars** au mémorial à la Primaude pour le 50ème anniversaire du cessez le feu de la guerre d'Algérie. Cette journée du souvenir se déroulera à Saint André de Najac le dimanche **25 mars**, où tout le monde est cordialement invité.

Début octobre aura lieu le conseil départemental qui clôturera les activités de l'an 2012. Le lieu n'est pas encore connu à ce jour.



Journée du 19 mars 2011 à St André

### Composition du Bureau De la F.N.A.C.A

Président : HIBERT Marcel  
Vice-président : FALIPOU Jacques  
Trésorier : GUIBERT Yves  
Secrétaire : DELERIS Joël

## Le neuvième repas du téléthon

Cette année encore, les bénévoles des Associations ont répondu présent pour la réalisation de cette manifestation.

« On ne change pas une équipe qui gagne »

Le repas s'est déroulé dans une très bonne ambiance et ce fut une très bonne journée.



Je remercie :

- Monsieur le Maire et la municipalité,
- Le Fil Andréen,
- La Gymnastique Volontaire,
- La Diane Saint Andréenne et les chasseurs,
- Le Comité des Fêtes,
- Les Parents d'élèves,
- Tous les convives petits et grands de Saint André et des communes environnantes qui nombreux ont répondu présent pour le repas.

Je vous souhaite une Bonne Année pour 2012.

La somme de **1200,00** euros a été reversée à l'A.F.M.

Encore un grand merci à tous.

La déléguée communale,  
C.BEAUBOIS

## La C.U.M.A de Saint André de Najac *(Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole)*

La C.U.M.A a été créée en 1986 avec une vingtaine d'adhérents et 10 services. Aujourd'hui toutes les exploitations agricoles de la commune sont adhérentes ainsi que quelques unes sur les communes limitrophes.

Le parc naturel compte 31 services (tracteurs, faucheuses, semoirs, bennes, épandeurs à fumier...). Le matériel est remisé chez l'adhérent, celui-ci en est responsable.

Elle permet aux adhérents d'utiliser du matériel performant et coûteux afin de réduire le coût d'utilisation, ce qui fédère les agriculteurs sur les discussions de choix de matériels, d'engagement d'utilisation et d'organisation de chantiers. Ceci a débouché sur un groupe d'entraide où la main d'œuvre, le matériel sont comptabilisés annuellement dans un but d'équité.

La C.U.M.A est à l'écoute de tout nouveau projet, ceci est discuté lors de l'assemblée générale annuelle où tous les adhérents sont conviés.



Le groupe lors d'une démonstration

Le Président,

DEGA Christophe

## Naissance



BLANQUET Sophie au Griffoul

29 septembre 2011

## Mariage



GOEHRE Christian et MARCANT Manuela

20 août 2011

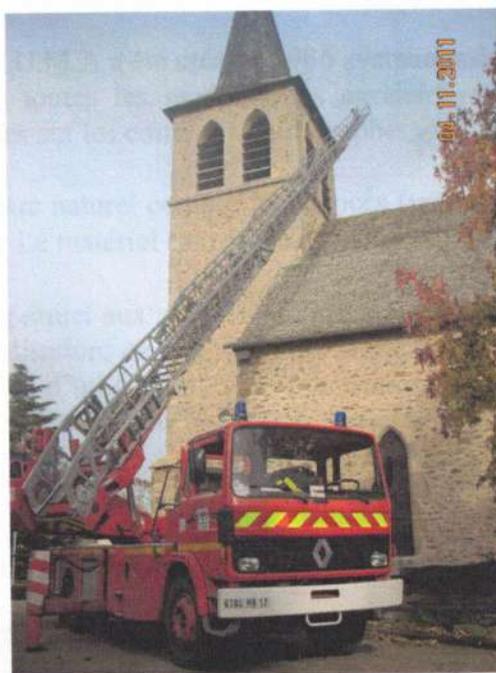
## Décès



### Registre d'état civil :

MASSOT Georges	02 janvier 2011
FICAT Elia veuve MATHA	04 janvier 2011
DALET Patrick	18 janvier 2011
ROUMAGNAC Léa épouse MARTIN	14 mars 2011
COUNIL Josette veuve LAVENNE	21 mars 2011
MARTIN Aimé	14 avril 2011
LOUPIAS Robert	14 juillet 2011
RAYET Andrée veuve BARBANCE	24 août 2011
VIGUIE Léontin	12 octobre 2011
FRANQUES Didier	22 octobre 2011
HUGONNENC Gilberte veuve TRANIER	29 octobre 2011
PINOT Eva veuve HOAREAU	03 novembre 2011
ROYER Robert	02 décembre 2011

## Intervention des pompiers en 2011



Début Novembre, les pompiers enlèvent un nid de frelons asiatiques sous le toit du clocher de l'église de St André.

COMMUNES	JANV	FEVR	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL
LAGUEPIE	4	8	6	8	6	5	5	6	4	4	2		58
VAREN	1	3	2	3	9	2	5	7	2	2	4		40
VERFEIL	0	0	0	1	1	0	3	4	0	4	1		14
ST MARTIN	3	0	1	1	2	3	4	3	2	2	0		21
LE RIOLS	1	1	0	0	0	1	1	0	1	1	0		6
ST CHRISTOPHE	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0		2
ST ANDRE	2	2	0	1	0	0	0	1	5	2	3		16
NAJAC	1	0	3	0	2	2	0	2	0	1	1		12
BOR ET BAR	1	1	1	0	0	0	1	0	0	2	0		6
HORS SECTEUR	0	0	1	1	0	0	5	0	2	1	0		10
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>20</b>	<b>13</b>	<b>24</b>	<b>23</b>	<b>16</b>	<b>19</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>185</b>

Au 25/11/11

### INTERVENTIONS CS LAGUEPIE 2011

INTERS	JANV	FEVR	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL
VSAB	10	15	8	15	15	11	17	20	10	15	9		145
AVP	1	0	2	0	2	0	1	2	6	4	0		18
FEUX	2	0	3	1	3	2	3	0	0	0	1		15
DIVERS	0	0	2	0	0	0	2	1	0	0	1		6
SOUSAN ISP	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0		1
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>20</b>	<b>13</b>	<b>24</b>	<b>23</b>	<b>16</b>	<b>19</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>185</b>

11 INTERS au 25/11/11

VSAB: SECOURS A VICTIME

AVP: ACCIDENT DE LA CIRCULATION

SOUSAN ISP: SOUTIEN SANITAIRE INFIRMIERE

# Fêtes de Village



Canabral



La Fage



Belpech



Béteille



Vide grenier de La Borie de Rouergue



La Borie de Rouergue